

Mise en ligne : 16 octobre 2016.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ DES TUILERIES ET BRIQUETERIES DE MENZEL-DJEMIL

Société, 1910.

SOCIÉTÉ DES TUILERIES ET BRIQUETERIES DE MENZEL-DJEMIL
S.A. frse au capital de 0,5 MF
Siège social : Bizerte, La Pêcherie.
(Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie,
Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 435)

Conseil d'administration
composé d'un seul membre, élu p. 3 ans, propr. de 300 actions.
JACOB (Dr Alphonse), La Pêcherie, Bizerte.

Commissaire aux comptes
GROSRENAUD, 5, r. d'Alger, Tunis.

Capital social. — 0,5 MF en 1.000 act. de 500 fr.
Intérêts statutaires. — 5 % à prélever sur les frais généraux.
Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale. Sur le reliquat, après paiement de la
somme destinée à amortir les act., fixée par l'assemblée : 60 % aux act. ; 20 % aux
parts ; 15 % à l'adm.-dir. ; 5 % au dir.
